

## L'impact des infrastructures de réseaux dans l'économie

### Déclaration du groupe Mutualité

Les infrastructures de réseaux sont essentielles à l'activité économique, mais elles doivent aussi contribuer à réduire les inégalités sociales et territoriales et participer aux mutations en cours, notamment écologiques et numériques.

L'avis prend en considération ces dimensions multiples, sans oublier l'importance, que l'actualité nous rappelle, la réponse à un besoin essentiel, l'importance des échanges humains qui supposent de circuler, de communiquer, garder le contact entre nous.

Comme le souligne l'avis, les trois secteurs étudiés (les transports, l'énergie et les télécommunications) ont connu depuis une trentaine d'années, une trajectoire d'ouverture à la concurrence, dont les conséquences économiques, sociales et environnementales doivent être analysées au regard de l'intérêt général, au regard de la cohésion sociale, et au regard du maintien de la qualité de nos réseaux qui suppose un effort d'investissement plus soutenu que celui observé ces dernières années.

Le groupe de la mutualité considère que trois points, qui font d'ailleurs l'objet de préconisations, doivent être priorités :

L'accès aux réseaux avec des critères d'équité sociale et territoriale qui légitiment la place du service public adapté et modernisé dans l'organisation des réseaux.

L'équilibre entre l'importance des réseaux pour le développement économique et la nécessité de prendre davantage en compte les externalités pour éviter de privilégier le quantitatif de plus en plus souvent en contradiction avec les impératifs de sobriété. L'énergie est tout particulièrement confrontée à ces injonctions.

Une évaluation environnementale, mais qui intègre aussi l'impact sanitaire, indispensable pour procéder à des choix inscrits dans le long terme et soucieux des conséquences sur la santé des individus. C'est ainsi que les effets environnementaux et sanitaires à court et long terme sur la santé des populations peuvent être démontrés, un projet de transports en commun en Seine Saint Denis a d'ailleurs montré de façon très claire

ainsi mis en évidence les conséquences des choix en matière de qualité de l'air, de fatigue, de surpoids, de pathologies cardiovasculaires ou respiratoires...

Pour répondre à ces objectifs multiples, l'État doit retrouver au nom de l'intérêt général, sa place et son rôle de stratège dans une vision transversale et de long terme. Le groupe de la mutualité a voté l'avis.